

COMPTE RENDU DU 21 DECEMBRE 2017

Le vingt et un décembre deux mille dix-sept, le conseil municipal de CHELIEU s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Max GAUTHIER, Maire.

Membres Présents : Mesdames et Messieurs Max GAUTHIER, Véronique GANDIT, Gilles REBRION, Bernard GONIN, Patrice DUBOSC, Murielle LANFREY, Martine GERMAIN, Fabienne MANON, Christiane FUZIER, Jean-Luc GUILLAUD, Delphine TEILLON-ROJON, Patrick SERVOZ

Excusés : Gilles LEHMANN donne pouvoir à Max GAUTHIER, Etienne GUILLAUD-ROLLIN

Secrétaire de séance : Véronique GANDIT

Approbation du Compte-rendu de la dernière séance

1- Cantine

Monsieur le Maire fait part que la commune est toujours en négociation. Le sujet sera ré abordé lors du prochain conseil suite à une rencontre avec le traiteur qui est prévu le 02.01.2018.

2- Carrière de Chélieu

Délibération N° 2017-12-01 et 2017-12-03

Monsieur le maire fait part que suite à l'élaboration du PLU, la réhabilitation de la carrière est possible pour lui redonner son état initial de pré.

La société SARL GUILLAUD André et Fils est intéressée par ce projet et propose de déposer un dossier en ce sens auprès des services de l'Etat. Le volume est estimé à 90 000 m³, le remblaiement pourrait prendre 12 années. Les matériaux acceptés sont uniquement des produits inertes issus des BTP.

Le conseil municipal, après concertation par 11 voix pour et 2 abstentions, autorise Monsieur le Maire à signer une convention en ce sens avec l'entreprise GUILLAUD SARL.

3- Poteaux incendie

Délibération N° 2017-12-02

Monsieur le Maire propose de signer une convention avec le syndicat des eaux de la Haute Bourbre pour le contrôle des poteaux incendie de la commune pour un coût de 19 € par poteaux. Le conseil donne son accord.

4- Concession cimetière

Délibération N° 2017-12-04

Monsieur le Maire fait part que de plus en plus de personnes ne souhaitent pas renouveler leurs concessions au cimetière. Après renseignements pris auprès de la sous-préfecture, les coûts de remise en états sont entièrement à la charge de la commune. Par exemple un devis a été transmis par l'entreprise Bourdier pour 1 390,00 €. La création d'un ossuaire est d'environ 2 400 €. Pour faire face à ces coûts, Monsieur le Maire propose de fixer le montant des concessions trentenaires soit 210 € le m². Le conseil donne accord.

5- Divers

Monsieur le Maire fait part qu'il convient de nommer un nouveau délégué suppléant pour le SEDI. Gilles LEHMANN se propose.
Accord du conseil à l'unanimité.

Monsieur le Maire fait part qu'à compter du 05 Février 2018, la Poste de Virieu ne sera ouverte que 19h par semaine et fermée le samedi matin. Le bureau de tabac deviendrait point relais.

Il est fait part que le transport pour la bibliothèque de l'école n'est plus pris en charge par la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné. Monsieur le Maire propose de prendre en charge le transport. Accord du conseil.

Le vote auprès des parents de l'école pour les rythmes scolaires est prévu la semaine du 15 au 19 janvier 2018.

6- Travaux

Monsieur CONIN fait part que les travaux de la MAM seront finis pour fin Décembre 2017. En ce qui concerne l'agrandissement de la mairie, la salle devrait être opérationnelle fin janvier.

Prochain Conseil Municipal jeudi 15 Février 2018 à 20h30

